



## JOYEUX NOËL - BONNE et HEUREUSE ANNEE

*Au nom du Président et du Conseil d'Administration de l'Acantor  
j'ai l'honneur et le plaisir de vous souhaiter un Joyeux Noël  
et de formuler pour cette nouvelle année*

*les meilleurs vœux de santé, bonheur et de réussite pour vous-même,  
votre famille et votre société.*

## SOMMAIRE

### Nouvelles de l'ACANOR

- Adhésions
  - Adhérents (appel à cotisation)
  - Pour adhérer
  - Nouveaux adhérents
    - SRIPF Alsace
    - Sarl Copper Lines.K
- Conseil d'administration
- Assemblée Générale
- Site Internet

### Activités de l'Acantor :

- Groupe de Travail « Électricité EST »
- Groupe de Travail « Electricité PARIS »
- Groupe de Travail « EP/AITF »
- Groupe de Travail « Distribution normes électriques »
- Groupe de Travail « Enseignement et formation à la normalisation »
- Correspondants REGION
- Annuaire des Compétences
- Autres actions

### Nouvelle de nos Partenaires

- UTE – Membre correspondant
- AFNOR -
  - Adhésion ACANOR
  - Promotion

- IFAN –
  - AG à San Francisco- Photos
  - Groupe de travail “ WG16”

## Normes et réglementation

- Guide FD X 30-205 – Management environnemental
- Guide SD 21000 – Développement durable
- Directive Jouets 88/378/CEE
- IEC 62440 « Câbles électriques »
- Directive 2005/32/CE « Eco-conception »

## Notre vie quotidienne

- Energie solaire – Applications générales
- Electricité solaire – Evolution marché mondial.
- Insolite – Tour Eiffel - Vente aux enchères escalier-

## Agenda

- Acanor : Réunion des GT
- Afnor – Club des adhérents
- IFAN – Photos AG – San Francisco et GT « WG16 »
- Autres :
  - ICSSEA 2007 – Génie logiciel & ingénierie - PARIS
  - Directive Eco-conception – Atelier EuP PARIS

# Nouvelles de l'ACANOR

## Adhésions

### 1. Adhérents (appel à cotisation)

Nous voici au seuil d'une nouvelle année et il est de tradition à pareille époque pour une association de procéder à l'appel de la cotisation. Lors de la dernière assemblée générale, celle- a validé les nouveaux tarifs pour 2008 que vous trouverez sur notre site Internet. Notre association étant à but non lucratif et ne bénéficiant d'aucune subvention, les cotisations sont nécessaires pour assurer son bon fonctionnement. Nous comptons sur votre compréhension et un règlement de la cotisation 2008 dans les meilleurs délais.

### 2. Pour adhérer

Vous bénéficiez de l'envoi régulier de ce bulletin depuis un certain temps, mais ce bulletin n'est qu'une **petite partie des services que l'Acanor peut fournir à ses adhérents**. A titre d'exemple, en voici quelques autres :

- bénéficier de notre réseau de relations,
- accéder à des informations normatives aussi bien nationales qu'internationales
- bénéficier de conseils et de renseignements gratuits pendant toute l'année
- participer à des groupes de travail
- connaître et aborder les instances réglementaires et normatives.
- etc .....

**N'hésitez donc pas à nous rejoindre. Vous trouverez sur notre site Internet le bulletin d'adhésion avec le tarif des cotisations.**

### 3. Nouveaux ADHERENTS

- **SRIPF Alsace – Ingénieurs Professionnels de France**  
M. Jean-Paul ROLLER –Président SRIPF Alsace – 9 rue de la scierie – 67117 ITTENHEIM
- **Sarl Copper Lines.K - Distributeur de câbles électriques - Marina MAKAROVA –**  
Assistante juridique.

## Conseil d'Administration

Lors du dernier Conseil d'Administration qui s'est tenu le 31 octobre 2007 à la Maison de l'Entrepreneur – CCI SAM à Mulhouse, nous avons apprécié la présence de Didier GEORGE, Directeur Général de l'UTE, ainsi que celle de Lydie GUENZI, de l'AFNOR.

Lors de ce Conseil la date de la prochaine réunion a été fixée au 26 février 2008 dans les locaux de la SA CLEMESSY à Mulhouse...

### **Assemblée Générale :**

La date de l'Assemblée Générale a également été arrêtée par le Conseil d'Administration : ce sera le 22 avril 2008, soit à Paris, soit à Reims.

### **Site INTERNET : WWW.ACANOR.ORG**

Divers travaux sont en cours pour le rendre ce site encore plus accueillant et utile. Nous vous informons que la liste des publications y a également été légèrement modifiée, la date d'édition des documents ayant notamment été ajoutée. Vous pouvez dès à présent, en ouvrant le site, accéder aux actualités récentes.

## **ACTIVITES de l'ACANOR**

### **Groupe de travail : « ELECTRICITE EST »**



Le groupe de travail s'est réuni le 8 novembre 2007 dans les locaux du Lycée Jean Jacques HENNER à Altkirch.

Ce groupe, ayant à nouveau bénéficié d'une présence plus nombreuse a non seulement travaillé sur l'étude en cours qui consiste à établir un Guide (Cahier Acanor N° 111) intitulé « Qualité des réseaux internes et perturbations électriques – Diagnostics et solutions », mais a également distribué des « devoirs de vacances » aux différents participants, dans un but d'aller plus vite et d'avoir un document le plus complet possible.

### **Groupe de travail « Electricité Paris »**

Ce groupe a enfin trouvé un animateur qui est en l'occurrence notre Trésorier Jean Michel ADAM. Il pourra par conséquent enfin démarrer ses travaux qui concerneront la démarche d'une étude d'installation électrique.

Sa première mission sera de rédiger un guide méthodologique à partir d'un cas concret.

### **Groupe EP – AITF**

La prochaine réunion se tiendra le 13 décembre 2007 au Centre Waldeck à Mulhouse. Cette réunion initialement prévu le 22 novembre a du être reportée du fait que l'examen du projet du guide de Maintenance n'avait pas pu être examiné par l'UTE à la date prévue et ne le sera qu'à la prochaine réunion de l'UTE, le 6 décembre 2007.

### **Groupe : « Distribution normes électrique »**

Ce GT a reçu les 13 et 14 novembre dans les locaux de la société CLEMESSY à Mulhouse 140 professeurs en Electrotechnique et Electronique de l'Académie de Strasbourg. Ces journées organisées par l'Inspecteur de l'Education Nationale, Jean Charles LAMBERT - et grâce au soutien logistique et la collaboration de Jean Michel ADAM, Responsable Normalisation et Réglementation technique de la société Clemessy - ont connu un franc succès. Ces journées, intitulées « Enseignement de la Normalisation et mise à disposition des normes électriques » ont présenté le panorama normatif, la démarche ACANOR ainsi que l'accès aux Normes via l'UTE.

### **Groupe : « Enseignement et formation à la normalisation »**

Ce GT s'est réuni sous l'animation de notre président Laurent OBERLE, le 21 novembre dernier à l'UTE. Des représentants de nos homologues allemands (ANP-DIN) et luxembourgeois (CVN\_Centre Henri Tudor) y ont également participé à ces travaux en vue trouver ensemble des sources de financement pour déployer un projet européen. Parmi les nouveaux participants, il faut signaler la participation de Christine KERTESZ, Responsable de Projet Innovation, Recherche et Enseignement de l'AFNOR, de Monsieur Joseph LE MANACH, Directeur Technique de la société ALPI ainsi que de Monsieur Reda FARAH, inspecteur IEN de l'académie de Paris.

Nous tenons à remercier l'UTE et tout particulièrement Didier GEORGE son Directeur Général pour la bonne organisation de cette journée.

### **Correspondants « Région »**

Le « Cahier des Charges – Correspondant Région ACANOR » - Edition 22 mai 2006 – sera revu et mis à jour par les membres du Conseil d'Administration et après validation par ce dernier présenté aux Correspondants « Région » lors d'une réunion qui aura lieu le même jour que l'Assemblée Générale, soit le 22 Avril 2008

Le Fichier des correspondants « Région » sera à cette occasion mis à jour.

### **Annuaire des compétences »**

L'édition 2001 doit être revue, voire remplacée par une nouvelle formule qui verra le jour grâce à la collaboration avec la CCI SAM. Monsieur Aziz DERBAL a bien voulu se charger du projet, et sera aidé par Laurent OBERLE et Jean Michel ADAM.

### **Autres ACTIONS**

**Diverses actions sont en cours ou en préparation :**

- ❖ Lancement d'un Groupe de Travail « ENVIRONNEMENT »
- ❖ Etendre le groupe de Travail « Accès aux normes » à d'autres Académies et autres domaines que l'Electricité.
- ❖ Domaine d'application de la Directive « REACH » et action « CHIMIE »
- ❖ Diverses actions dans le domaine de la communication

### **Nouvelle de nos Partenaires**



Monsieur Didier GEORGE, Directeur Général de l'UTE, est adhérent de l'ACANOR et membre de son Conseil d'Administration. C'est à ce titre qu'il a été élu au Board de l'IFAN et figure sur le « Mémento » publié par l'IFAN.

D'autre part, Monsieur Didier GEORGE pour resserrer le partenariat avec l'ACANOR, est prêt à accepter les adhérents ACANOR comme membres correspondants de l'UTE.



### **Adhésion ACANOR**

L'ACANOR étant adhérente à l'AFNOR, a comme correspondant Roland GROLL, ancien Président et actuel Président d'Honneur, qui réceptionne le courrier des personnes qui figuraient jusqu'à ce jour (4) dans le fichier du club des adhérents de l'AFNOR.

Le Conseil d'Administration de l'ACANOR, pour mieux être informé des activités de l'AFNOR, a décidé que ce fichier soit étendu à tous les membres du Conseil (12) et par conséquent ces derniers recevront les documents par l'intermédiaire de Roland GROLL qui en fera le dispatching.

## PROMOTION

Pascal POUPET, ancien responsable de département à l'AFNOR, où il a piloté la normalisation dans les technologies de l'information, l'énergie et les transports, a rejoint le CEN (Comité européen de normalisation) où il occupe, au sein de secrétariat central, la fonction stratégique de Directeur Normes (Director Standards); Né le 23 avril 1962 il est docteur en biogéochimie (Université d'Orléans en 1989). Il était entré à l'AFNOR en 1990



## Assemblée Générale

Un petit souvenir de notre Président, Laurent OBERLE, responsable Normalisation et Intelligence Economique de Groupe SOCOMEC, lors de l'Assemblée Générale de l'IFAN à San Francisco (USA) qui a eu lieu les 22 et 23 Août 2007



Dans la salle



A la tribune

## Groupe de Travail « WG16 »

Le groupe de travail WG16 « Education and training » de l'IFAN s'est réuni sous l'animation de notre président Laurent OBERLE, le 20 novembre dernier à l'UTE. Des membres de l'Acantor dont deux inspecteurs de l'Education Nationale ont également participé à ces travaux en tant qu'invités. A noter qu'une association d'utilisateurs de normes de l'IFAN y a participé par téléconférence pour marquer clairement son intérêt pour l'enseignement de la normalisation ainsi que sa volonté d'organiser en partenariat avec l'IFAN des événements sur cette thématique dans certains pays voisins qui seraient demandeurs. La prochaine réunion de ce groupe de travail international aura lieu le 18 mars 2008 à la Maison des Entrepreneurs à Mulhouse et la suivante en juillet au CVN au Luxembourg. L'objectif est de pouvoir présenter un guide pour les formateurs lors de la prochaine assemblée générale de l'IFAN qui aura lieu en septembre au siège de l'ISO à Genève.

## NORMES et REGLEMENTATIONS

### Guide FD X 30-205

Ce fascicule de documentation « **Système de management environnemental – Guide pour la mise en place par étapes d'un système de management environnemental** » vient de paraître ; Il s'adresse tout spécialement aux PME/TPE qui souhaitent s'engager dans une démarche **environnementale durable** et pour faire reconnaître les progrès accomplis et les résultats obtenus **auprès de leurs partenaires**.

Ce guide vient compléter le référentiel NF EN ISO 14001 :2004, mais ne s'y substitue pas.

**NB** : Une rencontre du Club des adhérents AFNOR sera organisée en début de l'année 2008.

*(Extrait du N° 352 «Les exclusives » de l'AFNOR):*

**Pour plus amples renseignements :**

Contact AFNOR : Corinne Del CERRO – 01 41 62 81 91 - [corinne.delcerro@afnor.org](mailto:corinne.delcerro@afnor.org)

ou : Laetitia.CRONIER – 01 41 62 85 00 - [adhérent@afnor.org](mailto:adhérent@afnor.org).

### **Analyse du Guide Afnor SD 21000 -**

L'ouvrage intitulé « La prise en compte du développement durable par les entreprises, entre stratégie et normalisation » de Karen DELCHET, réalisé sous la direction de Christian BRODHAG, délégué interministériel au Développement Durable, est une analyse de 80 PME face au guide AFNOR SD 21000.

Cet ouvrage compte 394 pages, coûte 39 euros TTC et est édité par l'AFNOR.. (référence : ISBN : 978-2-12-475537-0.

*(Information recueillie dans « ENJEUX N° 279 de Novembre 2007 » Magazine édité par l'AFNOR)*

### **Directive 88/378/CEE**

#### **« JOUETS »**

La directive concernant les jouets du 3 mai 1988. D'après l'article 1 on entend par « JOUET » tout produit conçu ou manifestement destiné à être utilisé à des fins de jeux par des enfants d'un âge inférieur à 14 ans.

Le rappel des jouets par Mattel, a incité la commission européenne à lancer un appel à la vigilance aux fabricants de jouets et aux organismes contrôlant la sécurité.

D'autre part le leader mondial du jouet, fabricant de la célèbre poupée Barbie, a annoncé le retrait dans le monde de plus de ... 18 millions de jouets, fabriqués en Chine, en raison des risques qu'ils présentent pour les enfants. ;

Les douanes et les autorités de surveillance nationale sont en première ligne et ont été appelés à intensifier leurs contrôles.

Il n'est pas exclu que la commission procède à des inspections de sites de production, notamment en Chine où 65 % de nos jouets sont fabriqués, et la commission pourrait même interdire l'importation de produits chinois douteux, si Pékin n'améliore pas ses normes de sécurité.

Nous avons signalé dans notre bulletin d'octobre que cette Directive était en révision.

Les résultats de la consultation publique (qui est close) se trouvent sur le site Internet :

**[http://ec.europa.eu/enterprise/toys/public\\_consultation.htm](http://ec.europa.eu/enterprise/toys/public_consultation.htm)**

La Commission européenne après les résultats de cette consultation **travaille sur une révision « complète » des règles concernant la sécurité des jouets**. En particulier le risque d'une présence de produits chimiques dangereux sera entre autre pris en compte.

### **IEC 62440**

Projet de norme internationale (20/919 FDIS) concernant « **Câbles électriques avec une tension assignée n'excédant pas 450/750 V – Guide d'emploi** ».

Ce projet est soumis à l'enquête jusqu'au 11 janvier 2008 pour recueillir les observations.

### **Directive 2005/32/CE**

La directive « **Eco-conception des produits consommant de l'Energie** » dite EuP, a été publiée le 22 juillet 2005. Elle devait être transposée en droit national dans un délai maximum de 2 ans. Elle vise deux objectifs complémentaires :

- ❖ Assurer la libre circulation des produits consommateurs d'énergie au sein du marché intérieur de l'UE.
- ❖ Améliorer l'efficacité énergétique des produits afin de contribuer à la réalisation des objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre dans l'UE.

Cette directive ne s'applique pas directement à l'ensemble des produits consommateurs d'énergie ; En effet, dans la mesure du possible l'autorégularisation par l'industrie est privilégiée par le législateur. Lorsque celle-ci est impossible ou jugée inefficace, la Commission prendra des « mesures d'exécution » de cette directive.

Pour le moment 14 familles de produits, reconnues comme ayant « un potentiel élevé pour réduire de manière économiquement rentables les gaz à effet de serre » sont étudiés par des consultants ou des consortiums d'experts. A l'issue de ces études, la Commission européenne établira (ou non) un certain nombre de mesures d'exécution de cette directive : elles concerneront les paramètres et exigences spécifiques à chaque famille de produits afin d'imposer aux fabricants l'amélioration de leur performances environnementales.

**Pour en savoir plus :**

**Jennifer BILLARD** – Assistante - CODDE – Pôle d'expertise en Environnement et Eco-conception de l'industrie Electrique et Electronique .Rue Galilée – 75116 PARIS –Tél : 01 45 05 70 67 – [www.codde.fr](http://www.codde.fr)

## NOTRE VIE QUOTIDIENNE

### ENERGIE SOLAIRE

L'énergie solaire est l'énergie que dispense le soleil par son rayonnement directement ou de manière diffuse à travers l'atmosphère

☀ Distance Terre – Soleil	: 148 236 160 km
☀ Température du soleil	: 5 500°C



Le monde moderne exige de plus en plus d'énergie pour se développer et la dégradation de notre planète est en grande partie due à la production de cette énergie par des moyens polluants... Une des productions d'énergie non polluante se nomme donc le « soleil » par son rayonnement.

**Sur notre planète** l'énergie solaire est à l'origine du cycle de l'eau et du vent. Le règne végétal, dont dépend le règne animal, l'utilise également en transformant l'énergie solaire par la photosynthèse en énergie chimique. A l'exception de l'énergie nucléaire, de la géothermie et de l'énergie marémotrice, cette énergie solaire est à l'origine de **toutes les énergies de la terre**.

Pourquoi ne pas utiliser cette énergie solaire en utilisant divers procédés de transformation en une autre forme pour la rendre utile pour l'homme ?

Ci-après les diverses possibilités d'utilisation de cette énergie solaire :

- ❖ Energie solaire **photovoltaïque**

Cette énergie photovoltaïque désigne l'électricité produite par transformation d'une partie du rayonnement solaire avec une cellule photovoltaïque.

Plusieurs cellules sont reliées entre-elles sur un module et plusieurs modules sont regroupés pour alimenter un particulier ou un réseau de distribution électrique

- ❖ Energie solaire **thermique**

Il s'agit là d'utiliser la chaleur du rayonnement solaire dont diverses possibilités sont offertes :

- Centrales solaires thermodynamiques ;
- Chauffe-eau ;

- Chauffages solaires ;
- Rafrâchissements solaires ;
- Cuisinières ;
- Sécheurs solaires ;
- Etc...

❖ Energie solaire **hélio thermodynamique** :

C'est une utilisation du solaire thermique pour produire de l'électricité au même titre que la photosynthèse

❖ Energie solaire **passive** :

C'est la plus ancienne utilisation de l'énergie solaire consiste à bénéficier de l'apport direct du rayonnement solaire.

Pour un bâtiment; pour lequel on veut bénéficier au mieux des rayons du Soleil, on doit en tenir compte dès sa conception architecturale (façades doubles, orientation vers le sud, surfaces vitrées, isolation thermique, etc ...).

Si vous tenez à avoir plus de détails → Site Internet :

[http://www.wikipedia.org/wiki/%C3%89nergie\\_solaire](http://www.wikipedia.org/wiki/%C3%89nergie_solaire)

## Energie solaire = Electricité « Solaire » Perspectives ??

D'après une étude réalisée pour le compte de BSW, la Fédération allemande de l'électricité solaire qui représente plus de 600 sociétés de fabricants de cellules solaires aux artisans installant les panneaux, estime que le marché mondial de l'électricité solaire devrait voir ses capacités de production installée croître de 30 % par an jusqu'en l'an 2020

Malheureusement les prix ne sont pas encore compétitifs et cette étude prévoit qu'il faudra encore attendre 10 ans pour pouvoir afficher des tarifs compétitifs avec ceux de l'électricité conventionnelle

*(Extrait de [batiactu.com](http://batiactu.com) du 22/11/2007).*

## INSOLITE

### Tour EIFFEL

Un tronçon d'escalier hélicoïdal provenant de la Tour Eiffel a été vendu aux enchères à Drouot à Paris. Estimé 20 000 euros, il a finalement été adjugé ... 150 000 euros !!

Il s'agit du tronçon N° 14 de l'escalier hélicoïdal de 160 m qui reliait le deuxième étage au troisième de la Tour Eiffel. Il faisait 4,50 m de haut pour un diamètre de 1,70 m et un poids de 700 kg.

*(Extrait de [batiactu.com](http://batiactu.com) du 20/11/2007).*

## AGENDA

**ACANOR :** 6 décembre : GT UTE « Eclairage Public » à Puteaux

13 décembre : GT Eclairage public au Centre Waldeck à Mulhouse

**AFNOR - Club des adhérents :**

10 décembre : Rencontre « Cercle Afnor Chine » à la Plaine Saint-Denis

13 décembre : Révision de la série de norme ISO 5725 « Exactitude des résultats et méthodes de mesure » à la Plaine Saint-Denis.

**AUTRES :** 4-6 décembre : ICSSEA 2007- 20<sup>ème</sup> journées internationales « Génie logiciel & ingénierie » au CNAM à Paris

19 décembre : Directive Eco-conception des produits consommant de l'Energie à l'Atelier EuP à Paris,

---

**N.B. :** *Les informations juridiques, financières ou fiscales sont données sans aucune garanti expresse ou implicite et ce bulletin ne peut dispenser, dans bien des cas, la consultation d'un professionnel, notamment du droit. En conséquence, ACANOR ne peut être tenue pour responsable pour toutes erreurs ou omissions qui résulteraient de l'utilisation des informations mentionnées dans ce bulletin.*

---